



## COMMUNE DE LA CHAMBRE (Savoie)

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2022D067

Envoyé en préfecture le 12/12/2022

Reçu en préfecture le 12/12/2022

Publié le

ID : 073-217300672-20221117-2022D067-DE



#### SEANCE DU 17 NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le **DIX-SEPT NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX** à 19 H le Conseil Municipal de la commune de LA CHAMBRE convoqué légalement par lettre adressée à chacun de ses membres, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Mathilde SONZOGNI, Maire.

Présents : Mathilde SONZOGNI- André TRUCHET- Philippe BOST- Charline PHILIPPON- Marcel BERTINO- Yannick MILLERET-Martine MARTY-Nathalie BRAUN- Sandra MALENFANT-Gauthier SCHNEIDER-Laurence DIERNAZ- Sindy JACQUET- Yannick LE ROUX.

Excusée : Valérie BENEDETTO

Représentée : Florence DRILLAT donne procuration à Mathilde SONZOGNI.

**Nombre de conseillers : 15**

**Présents : 13**

**Votants : 14**

**Date de convocation du conseil municipal : 10/11/2022**

**Secrétaire de séance : André TRUCHET.**

#### DEMANDE DE LA FRANCE EN COURANT

Madame le maire donne connaissance de la demande du comité d'organisation de la France en courant, qui est la plus longue course pédestre en relais de l'hexagone, en lien avec l'Union Française d'Athlétisme.

La 34<sup>ème</sup> édition se tiendra du 15 au 29 juillet 2023 et les organisateurs sollicitent la commune de la Chambre pour être ville étape le 19 juillet 2023, en proposant une convention de partenariat ville étape.

Par cette convention il est demandé à la commune, afin d'accueillir cette étape, de s'engager à :

- . fournir un lieu en centre-ville pour l'installation du village d'arrivée,
- . mettre à disposition le gymnase pour le couchage des coureurs ,
- . prendre en charge la restauration des coureurs, des accompagnateurs et des membres de l'organisation ( 120 personnes maximum).

En contrepartie la France en courant s'engage à animer le centre-ville au cours de l'après-midi en attendant l'arrivée des coureurs.

Cet évènement peut être l'occasion de solliciter l'Union Commerciale et Artisanale afin d'organiser une journée festive et d'animer le centre-ville

Aussi, le conseil municipal, à la majorité (abstentions de Yannick LE ROUX et Nathalie BRAUN) :

- **APPROUVE** l'accueil de la course pédestre la France en Courant le 19 juillet 2023 sur la commune ,
- **ACCEPTE** de prendre en charge le repas des coureurs et organisateurs à hauteur de 1 000 € , et propose de solliciter la Communauté de Communes en cas de dépassement de ce budget,
- **APPROUVE** les termes de la convention proposée par le comité d'organisation et autorise le maire à la signer.

Pour copie conforme, le maire, Mathilde SONZOGNI

